

que jamais d'entreprendre au plus tôt les travaux d'aménagement.

Entre-temps, dans l'Ouest canadien,—sur-tout en Alberta,—les nouvelles découvertes de réserves de gaz naturel ont conduit à l'accumulation des excédents, qu'on enferme faute de débouchés, à un rythme moyen de quelques 4 trillions de pieds cubes par année. Jusqu'ici, une foule de sociétés canadiennes et étrangères ont placé quelque 150 millions de dollars dans des puits et des nappes de gaz dont la production ne peut se vendre faute de débouchés, qui ne rapportent rien et qui dévorent des intérêts à un tel rythme que quelques-unes des petites entreprises canadiennes pourraient bien être ruinées avant longtemps et que même les importantes entreprises pourraient être considérablement gênées si l'aménagement de pipe-lines ne venait faire tomber sous peu les obstacles à l'exportation.

En face des résultats heureux qu'ont donnés les fortes sommes qu'on a risquées dans la recherche du gaz, et persuadés maintenant qu'on a à peine touché à nos vastes réserves de gaz dans l'Ouest, un nombre de plus en plus grand de Canadiens occupant des postes élevés en viennent rapidement à la conviction que notre politique nationale du gaz devrait reposer sur la reconnaissance que nous aurons des excédents durables et que nous n'avons pas à craindre les pénuries, position que, depuis des années, je demande au gouvernement albertain et au gouvernement fédéral de prendre sur cette question.

Le gouvernement créditiste de l'Alberta et le gouvernement libéral du Canada reconnaissent de plus en plus que nous avons des excédents de gaz, ce qui explique qu'ils soient de plus en plus disposés à permettre l'exportation d'un pourcentage plus important,—mais encore bien faible,—de nos excédents sans cesse plus considérables. Le Gouvernement se rend maintenant compte des réalités, lui aussi,—encore que je déplore que certains de mes collègues conservateurs ne semblent pas s'en rendre compte de leur côté. Le Gouvernement se rend compte que plus la *Trans-Canada* vendra du gaz aux États-Unis plus l'entreprise sera rentable, pour le bien des consommateurs et producteurs canadiens, parce que cela réduira les frais de transport du gaz entre l'ouest et l'est du Canada.

Il y a aussi un autre élément essentiel dont le présent gouvernement et le gouvernement conservateur de l'Ontario se rendent compte, quoique certains conservateurs et socialistes ne semblent pas disposés à l'admettre. C'est qu'aucune société de pipe-line, quels que soient ses appuis financiers, ne peut espérer obtenir tout son financement des sociétés d'assurance, des banques et des capi-

talistes particuliers,—canadiens ou autres,—avant d'avoir obtenu assez de contrats d'achat et de vente de gaz et les permis d'exportation et d'importation nécessaires pour assurer un revenu au moins suffisant pour le service de sa dette envers les obligataires.

La présente société *Trans-Canada*, dont on a grandement accru la puissance financière et profondément modifié le régime de propriété antérieur au financement public, a fait beaucoup de progrès dans les négociations de contrats d'achat et de vente depuis les changements réalisés il y a quelques mois. Ses contrats d'achat de gaz en Alberta représentent maintenant près de la totalité de la demande et le peu qui reste fera prochainement l'objet d'autres contrats. Les engagements relatifs aux ventes dans l'Est et dans les Prairies intéressent actuellement 90 p. 100 du minimum exigé. Un contrat ferme a été conclu avec la *Tennessee Transmission Company*, prévoyant des ventes de grandes quantités de gaz canadien à facteur de tension de pointe à Emerson, au Manitoba, à des tarifs extrêmement satisfaisants, quoi qu'on ait pu dire par ailleurs, ainsi que l'importation à court terme de gaz américain à Niagara en vue de la mise en route du marché canadien à l'est de Toronto jusqu'à Montréal.

La *Trans-Canada* également, comme le signalait hier le ministre du Commerce, est la seule à qui on ait garanti l'unique approvisionnement important de tuyau nécessaire à la réalisation du projet au cours de cette année. Un seul obstacle vraiment sérieux empêche toutefois la *Trans-Canada* de trouver sur le marché des valeurs le quart de milliard qu'il lui faut pour construire, au Canada, les parties du pipe-line non visées par le programme officiel relatif au tronçon nord-ontarien. Cet obstacle, c'est évidemment l'absence de l'approbation par la *Federal Power Commission* de Washington du contrat passé par elle avec la *Tennessee*. L'élément particulièrement important, en cette affaire, c'est la recette annuelle minimum de huit millions qu'assurerait à la *Trans-Canada* le transport du gaz depuis la limite entre l'Alberta et la Saskatchewan jusqu'à Emerson, au Manitoba. Ce revenu tient compte de la déduction du prix d'achat du gaz à la frontière albertaine. C'est la perspective de cette recette qui a permis à la *Trans-Canada* de diminuer ses futurs prix de vente au Canada et, au cours des quelques derniers mois, de s'assurer une nombreuse clientèle. Sans une telle assurance d'un revenu minimum du transport du gaz destiné à l'exportation, il est improbable que la *Trans-Canada*, ou toute autre compagnie, puisse trouver des fonds en vue de l'aménagement du pipe-line, à moins que les con-